

Lettre aux députés

## **FRANCHISES MEDICALES:**

### **Les SD FSU s'adressent aux parlementaires**

vendredi 19 octobre 2007

Madame, monsieur,

Vous allez dans les prochains jours vous prononcer sur le PLFSS et les différentes mesures qui y sont inscrites. La FSU souhaite attirer votre attention sur la proposition concernant de nouvelles franchises, qui viennent s'ajouter aux forfaits existants, forfaits qui n'ont pas d'ailleurs pas permis de réduire le déficit, au nom duquel ils avaient été imposés. Les mesures prises depuis la loi Douste-Blazy notamment, ont fait la preuve de leur inefficacité. Pourtant le gouvernement décide de poursuivre dans cette voie.

Les franchises qui sont proposées sont dangereuses pour la santé, car elles peuvent inciter les plus modestes à renoncer aux soins, et cela aggravera encore les inégalités sociales de santé. C'est évidemment aussi contre-productif pour l'assurance maladie, tout retard de prise en charge des maladies occasionnant des dépenses supplémentaires. Elles sont financièrement peu efficaces (800 millions d'euros estimés) et si l'objectif affiché est un plan Alzheimer, cela paraît bien dérisoire au regard des enjeux.

Plus grave encore, ces franchises visent à rompre les principes de solidarité entre malades et bien portants. Les malades vont devoir, encore un peu plus, payer pour les malades. Ainsi, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, lorsqu'elles auront un rhume, financeront elles-mêmes le plan Alzheimer. C'est une logique d'autofinancement qui est inacceptable.

Pour la FSU, il faut poser les questions du financement de la protection sociale en maintenant les principes sur lesquels est fondée la sécurité sociale : chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Chaque décision nouvelle de déremboursement nous éloigne de cette conception solidaire.

D'autres choix sont pourtant possibles : en agissant pour une politique dynamique d'emploi et de salaires que se résorbera le déficit de la Sécurité sociale ; des financements solidaires doivent être maintenus et s'élargir aux revenus financiers. En ce sens la proposition d'une cotisation sur les stocks options, irait dans le bon sens. Il faut aussi agir sur la politique de santé et l'organisation du système de soins, qu'il faudrait plus préventif, interpellier les politiques environnementales, et mettre au cœur des préoccupations le travail qui « rend malade ». Le PLFSS manque singulièrement d'ambition en ces domaines.

Nous vous demandons donc de repousser la proposition de franchises, et de mettre en débat d'autres choix pour la sécurité sociale.

---

**Faites de même...**

*Le 23 Octobre, s'ouvre le débat sur le projet de loi de financement de la protection sociale, qui devrait se terminer par un vote le 30 Octobre.*

*Il nous paraît important qu'un maximum de courriers soit envoyé aux parlementaires, afin de leur demander de refuser les franchises.*

*Le modèle de lettre ci dessus est à adapter selon vos besoins pour être envoyé à Votre député et à Votre sénateur à titre individuel.*